

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

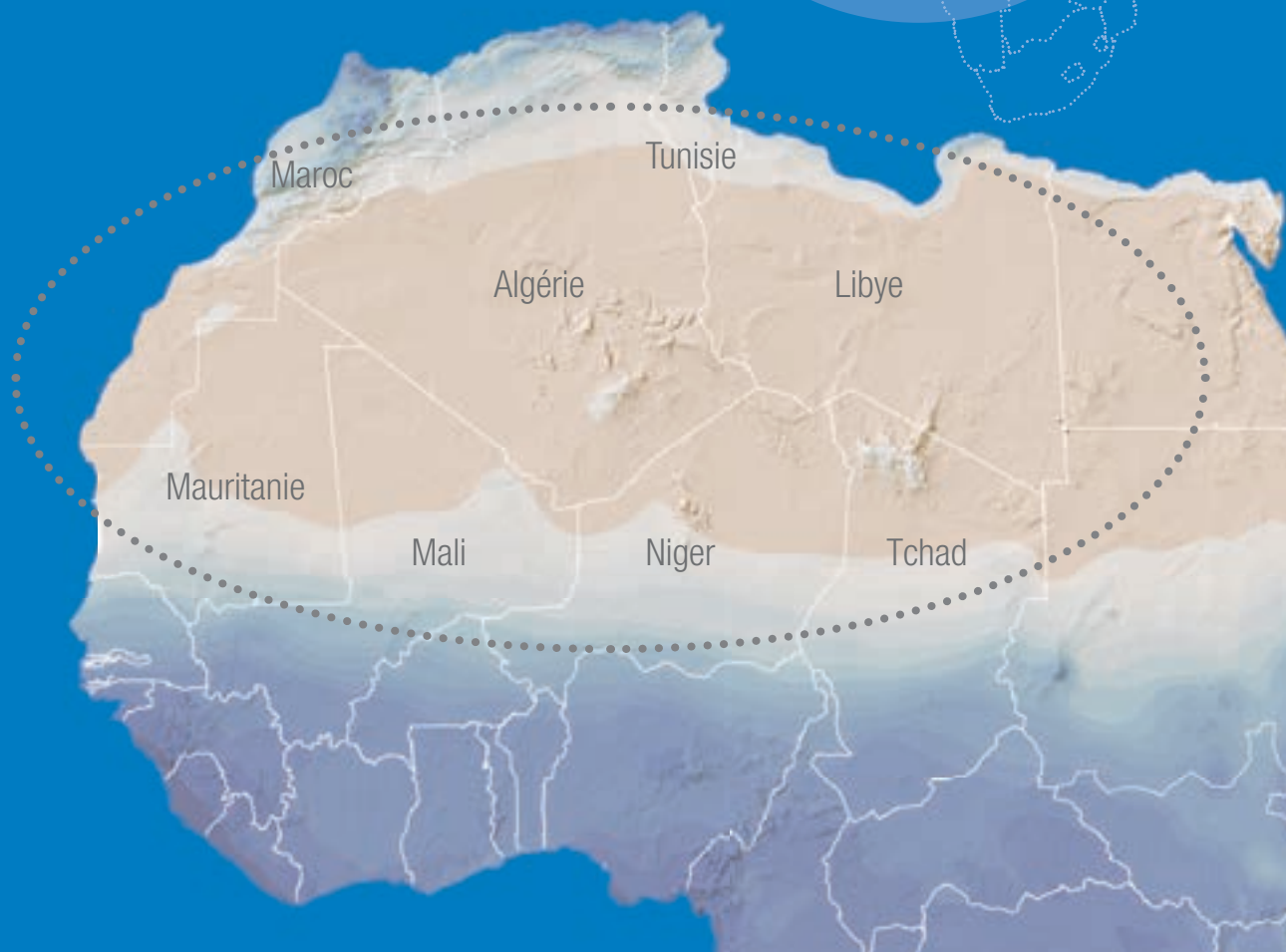
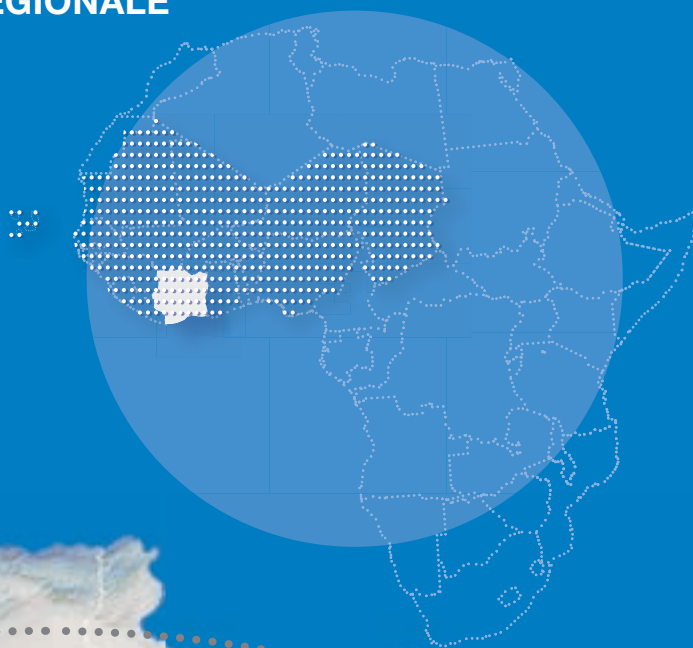
25-29 NOVEMBRE 2013 

SAHEL AND WEST AFRICA **Club**  DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

SEMAINE DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

FORUM DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
L'AVENIR DES ESPACES SAHARO-SAHÉLIENS
VU D'UNE PERSPECTIVE TRANSRÉGIONALE
28 novembre 2013

Compte rendu



À propos du Forum

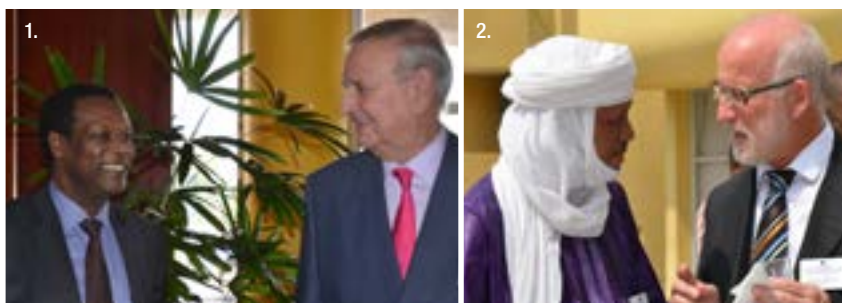
Le Forum réunit sous l'égide de S.E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire et Président en exercice de la CEDEAO (Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest), un panel représentatif des parties prenantes : hauts dignitaires, ministres africains, représentants d'organisations régionales et internationales, partenaires techniques et financiers, chercheurs, élus locaux et opérateurs économiques. Les présentations et débats visent à : questionner les initiatives « sécurité et développement », leur cohérence et leur échelle d'action ; partager les expériences vues de la perspective des développementalistes, des experts en sécurité, des acteurs économiques, des chercheurs et des politiques ; discuter des mécanismes et échelles de coopération innovants pour promouvoir le développement et la sécurité des populations dans les espaces saharo-sahéliens.

Le Forum est co-présidé par MM. Pierre Buyoya, Haut-Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel et François-Xavier de Donnea, Président du CSAO et modéré par MM. Santiago Martinez-Caro, Directeur général de Casa Africa, Djimé Adoum, Secrétaire exécutif du CILSS et Michel Reveyrand de Menthon, Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel.

Le Forum est articulé autour du travail mené par le Secrétariat du CSAO dans le cadre de son activité biennale « Perspectives ouest-africaines (POA) » consacrée en 2013-2014 au Sahara-Sahel. Les espaces concernés par l'analyse du CSAO sont partagés par l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et la Tunisie. Ils couvrent près de la moitié du territoire de l'Afrique de l'Ouest, les deux tiers du Tchad, 80 % du Maghreb et la quasi-totalité de la Mauritanie. Ils disposent de potentiels économiques réels insuffisamment développés qui s'appuient notamment sur une tradition ancienne de commerce et d'échanges culturels et humains. Ces dernières années, ces zones sont également connectées à des réseaux d'instabilités plus vastes, comme les discussions le soulignent, nécessitant une réflexion élargie à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord.

→ Toutes les présentations du Forum sont disponibles en ligne : www.oecd.org/fr/sites/semainedusaheltdelafriquedelouest2013/forum.htm

1. Pierre Buyoya, Haut-Représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel et François-Xavier de Donnea, Président du CSAO
2. Abdourahmane Maouli, Maire d'Arli et Hansjürg Ambühl, Chef de Division Afrique de l'Ouest, DDC-Suisse
3. Santiago Martinez-Caro, Directeur général de Casa Africa
4. Michel Reveyrand de Menthon, Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel
5. Djimé Adoum, Secrétaire exécutif du CILSS
6. Participants du Forum
7. de gauche à droite : Kamel Abid, Conseiller, Ambassade d'Algérie à Abidjan ; Boumédiène Guennad, Ambassadeur d'Algérie à Abidjan et Thomas Palé, Ministre délégué à la coopération régionale, Burkina Faso
8. Ismail Chekkori, Ministre plénipotentiaire, Maroc



Les espaces saharo-sahéliens sont aujourd'hui en proie à des instabilités chroniques doublées d'un regain de violences. Celles-ci sont porteuses de menaces et de déstabilisation pour la région et le reste du monde. À partir d'un décryptage du contexte actuel, l'objet du Forum 2013 organisé par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) est d'argumenter que le resserrement des relations entre Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre est un facteur clé de la sécurité et du développement à court et long termes de ces espaces. Une attention particulière est portée aux différentes échelles d'espaces à prendre en compte pour proposer des solutions durables et adaptées.

Les actions des pays africains, des forces armées engagées et les efforts de coordination des organisations multilatérales et de la communauté internationale pour ramener la paix au Mali et stabiliser la zone sont salués. Les pays concernés

sont dotés et/ou travaillent à des stratégies et politiques visant la stabilisation et le développement des espaces saharo-sahéliens ; la CEDEAO avance sur un Programme de cohérence et d'action régionales pour la stabilisation et le développement des espaces saharo-sahéliens (PCAR) ; la Communauté internationale se mobilise par le biais d'initiatives importantes dont : la Stratégie pour le développement et la sécurité au Sahel de l'Union européenne (2011), le Concept stratégique pour la résolution des crises au Mali de l'Union africaine (2012) et le lancement du processus de Nouakchott sur la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans la région saharo-sahélienne (2013), la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (2013) et les engagements pris par certains partenaires financiers lors de la Mission conjointe au Sahel¹, l'Approche régionale sur le Sahel de la Banque mondiale (2013).

Présentations et panels

L'ensemble des présentations est issu des analyses en cours en vue de la production d'un atlas² à paraître au second semestre 2014³. Sont esquissées les instabilités régionales avec une analyse plus particulière du conflit malien. Un regard croisé géographique et historique sur les circulations et leur rôle dans la structuration des territoires saharo-sahéliens ainsi qu'une réflexion sur les recompositions des sociétés nomades et le potentiel des échanges commerciaux entre Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre alimentent les deux premières tribunes.

- La première tribune interroge les mécanismes de dialogue politique et d'action des stratégies « dites » Sahel ou des initiatives « Sécurité et développement ». Ces derniers sont-ils adaptés - temporellement, spatialement, opérationnellement – aux tensions actuelles ?
- La seconde s'attache au potentiel de coopération économique - aussi bien frontalier que régional - et de développement des infrastructures, notamment routières.
- Une dernière tribune clôt la journée. Elle revient sur les initiatives existantes et illustre l'effort de synchronisation des institutions internationales et régionales pour l'articulation des activités en faveur du Sahel. Elle rappelle l'importance de s'attacher à l'avantage comparatif de chacun et de favoriser un dialogue ouvert et constructif. D'un point de vue politique, le resserrement des relations entre Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre aussi bien au niveau des pays que des organisations régionales est indispensable à la stabilisation du Sahara-Sahel.

Débats

Il ressort des débats que :

- Les menaces sécuritaires qui pèsent sur les espaces saharo-sahéliens sont de nature transnationale, qu'elles concernent solidairement l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Nord et la Communauté internationale ;
- Ces dynamiques conflictuelles sont complexes et multiformes. Elles ne pourront être durablement écartées que par des stratégies associant le court, le moyen et le long terme et par la prise de conscience que les enjeux de sécurité et développement étant étroitement imbriqués, les réponses doivent s'adapter ;
- Les espaces saharo-sahéliens disposent de potentiels partagés, susceptibles d'assurer leur développement commun et de conforter celui des pays et régions auxquels ils appartiennent.

Comme souligné plus haut, il existe plusieurs stratégies « dites Sahel ». Leurs objectifs, leur contenu, leur mandat géographique et temporel sont variables. Elles peuvent émaner des États partenaires (Japon, Norvège, Suisse), des organisations multilatérales (CEDEAO, NU, OIF, UA, UE,...), des institutions financières (Banque mondiale, BAD...) et enfin des États saharo-sahéliens. Une volonté de synergie se dégage actuellement s'illustrant, entre autres, autour de la première Réunion ministérielle pour l'établissement d'une plateforme de coordination de la Stratégie intégrée des Nations Unies tenue le 5 novembre 2013 à Bamako⁴.

¹ Mission conjointe au Sahel au Mali, au Niger, au Burkina et au Tchad qui comprend la BAD, la Banque mondiale, les Nations Unies, l'Union africaine, et l'Union européenne (novembre 2013).

² Publication OCDE.

³ Elles ne reflètent cependant qu'une partie de ce qui sera disponible.

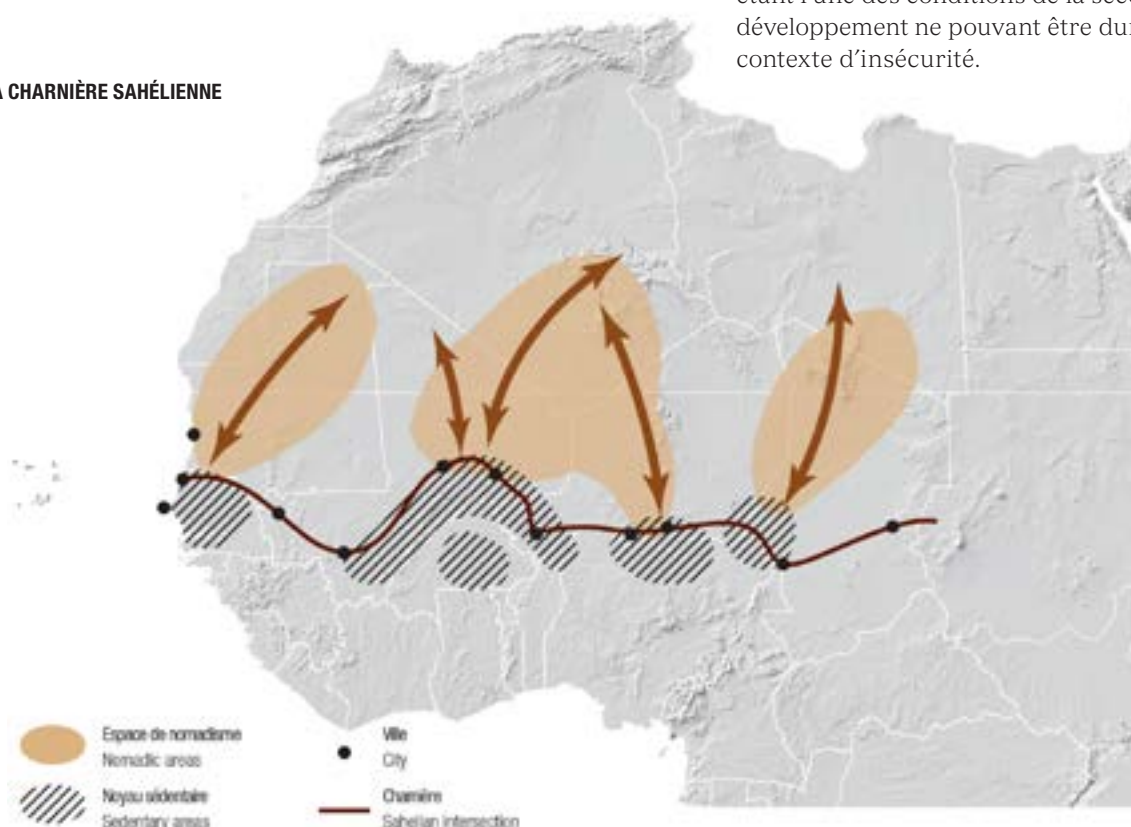
⁴ Mise en place d'un mécanisme de coordination placé – pour les deux prochaines années – sous la présidence du Mali.

Si la définition d'une stratégie intégrée globale est illusoire, envisager une harmonisation ainsi que l'ouverture d'une réflexion sur certains enjeux communs est possible et à construire. Dans quelle mesure ces stratégies élaborées dans l'urgence sont-elles négociées avec les pays et institutions régionales concernées ? Comment faire converger les préoccupations centrées sur la lutte contre le terrorisme et celles sur le développement ? Quelles échelles géographiques ? Quels mécanismes de mise en œuvre et de financement des activités multilatérales ?

Quelle que soit la nature des réponses apportées pour lesquelles un engagement pluri-décennal continu de l'ensemble des parties prenantes est indispensable, des éléments clés se distinguent, notamment le besoin de :

- Renforcer le dialogue entre l'Afrique de l'Ouest, du Nord et du Centre pour la stabilisation et le développement du Sahara-Sahel, l'espace des menaces étant commun. Ceci permettrait d'affiner l'échelle géographique des réponses aux dynamiques sécuritaires à l'œuvre (frontalières, transnationales, régionales, continentales, globales).
- Mener de façon simultanée, des actions de sécurité et de développement ; la première étant l'une des conditions de la seconde et le développement ne pouvant être durable dans un contexte d'insécurité.

LA CHARNIÈRE SAHÉLIENNE



ADAPTER LES ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES DES MÉCANISMES DE RÉPONSE ; TIRER LES ENSEIGNEMENTS EN TERMES D'EFFICACITÉ DE L'AIDE

La lecture du Sahara-Sahel est possible par les circulations et « empires de la route ». Cette vision appelle à comprendre les réseaux sociaux eux-mêmes fondés sur les échanges notamment commerciaux. En effet, ils structurent le territoire et l'histoire du territoire. Les trafics et le terrorisme qui caractérisent ces espaces se sont greffés dans la construction de certains des réseaux existants. Cependant, on remarque que l'appartenance formelle aux groupes criminels compte moins que l'appartenance tribale ; ceci expliquant en partie la mobilité de certains individus. La difficulté de capter les recompositions qui s'opèrent complexifie les réponses aux terrorismes et la

lutte contre les trafics. Ces logiques et mouvances appellent à s'interroger sur l'échelle géographique adéquate à la recherche d'une paix et d'un développement durables.

Il existe un décalage entre la « territorialisation » des stratégies et les réalités des dynamiques et des menaces. Il se matérialise aussi bien dans les initiatives de développement que dans celles à orientation sécuritaire. Il peut résulter de divergences nationales, de conjonctures difficiles, de contraintes institutionnelles.

Ainsi les tensions entre le Maroc et l'Algérie ou la crise libyenne constituent une contrainte à la construction d'un dialogue sur le renforcement de la sécurité et les options partagées de développement. Il n'existe pas d'organisation régionale rassemblant l'ensemble des pays saharo⁵-sahéliens. Ainsi, l'Algérie n'est pas membre de la CENSAD, le Maroc n'est pas membre de l'UA. La Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel du Service européen pour l'action extérieure inclut la Mauritanie, le Mali et le Niger reconnaissant cependant des impacts sur le Burkina Faso, le Tchad ou encore l'Algérie, la Libye, le Maroc et le Nigeria. La Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel vise quant à elle le Mali, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Comment concilier la réalité du terrain (par exemple les dynamiques conflictuelles de la récente crise malienne) avec l'échelle géographique des mécanismes de réponse proposés ? Est-il durable de ne pas prendre en compte l'évolution de la crise libyenne en sachant que cette dernière a fortement impacté le déroulement des événements au Mali ? Comment prendre du recul vis-à-vis du contexte actuel et s'intéresser à la véritable nature et dimension des trafics souvent uniquement rattachés au terrorisme alors qu'ils possèdent une dynamique propre et tout aussi déstructurante ?

Ces interrogations n'appellent-elles pas d'une manière plus globale à un questionnement sur l'efficacité de l'aide ? Les projets de développement ou les stratégies à l'œuvre sont-ils suffisamment informés des dynamiques propres à cet espace, de la nature et du fonctionnement des réseaux ancestraux, de leur impact sur la structuration du territoire, des enjeux politiques et économiques qui le façonnent ? Comment mieux connecter la recherche et les décideurs politiques ? Quelles leçons tirer de la crise malienne pour anticiper et prévenir la violence des incidents récents et leur capacité de déstabilisation régionale et continentale ? Comment construire un dialogue plus régulier entre Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre, entre institutions régionales (CEDEAO, CEMAC, CENSAD, UA, UMA...), entre partenaires institutionnels ? Les partenaires au développement tout comme les États ont une responsabilité de tirer les enseignements de la crise malienne et de remettre en cause la portée et la mise en œuvre de leurs stratégies de développement (aussi bien leur contenu, leur mode de financement, leur mise en œuvre).

5 Selon la définition donnée par Wikipédia, « le Sahara est une écorégion désertique située dans la partie nord du continent africain qui se prolonge au-delà de la Mer Rouge. Il s'étire sur 7 500 kilomètres, couvre 12 millions de kilomètres carrés et constitue la partie occidentale d'une vaste diagonale sèche s'étendant jusqu'en Mongolie. Il s'étend sur dix pays : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, le Soudan, le Tchad, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le territoire contesté du Sahara occidental. La ceinture sahélienne recouvre (dans la plupart des définitions), entièrement ou en partie, les pays suivants : le Sénégal, le sud de la Mauritanie, le Mali, l'extrême sud de l'Algérie, le nord du Burkina Faso, le Niger, l'extrême nord du Nigeria, le centre du Tchad, le centre du Soudan, le Cap-Vert. »

CONJUGUER SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT

L'évolution des instabilités et de leurs interactions renforcent la nécessité de coordonner les activités de sécurité et de développement dont les acteurs et les dimensions politiques et opérationnelles sont parfois difficiles à rapprocher.

Depuis un certain nombre d'années, les responsables politiques conjuguent les deux aspects dans leurs discours et mécanismes internationaux et régionaux : le PNUD introduit le concept de sécurité humaine ; l'UA souligne la difficulté de mettre fin à un conflit dans des économies fragiles touchées par des instabilités récurrentes ; le Conseil des affaires étrangères sur la Stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement au Sahel énonce « une amélioration de la situation sur le plan de la sécurité est indissociable de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté dans la région ». Il est désormais admis que sans sécurité, aucun développement humain ne saurait être durable. De nombreuses inconnues subsistent cependant encore sur comment faire interagir les deux dimensions.

Certains projets opérationnalisent toutefois la relation comme le Comité de liaison de la route transsaharienne (CLRT), ou encore les récents programmes de la Banque mondiale en faveur du pastoralisme et de l'irrigation. Les développements sont cependant encore timides et la mise en œuvre non aisée.

Bien que les conflits soient soulignés comme l'une des causes majeures d'insécurité alimentaire, des plateformes telles que l'Alliance globale pour la résilience - Sahel et Afrique de l'Ouest (AGIR) ne compte pas à l'heure actuelle de pilier associant activités de « sécurité » et de « sécurité alimentaire ou résilience ». Les difficultés résident aussi bien au niveau du rapprochement et de la construction d'un dialogue entre développementalistes et experts en sécurité que dans l'opérationnalisation et la simultanéité des actions. L'équipe du « Global Center on Conflict Security and Development » de la Banque mondiale propose des travaux analytiques et de la formation afin de factoriser les aspects conflits au sein de ses projets. Le PCAR bien qu'articulé autour de trois axes de développement (éducation, pastoralisme et infrastructures) énonce une ligne transversale « sécurité et développement ».

En mettant de côté ce débat tout aussi bien sémantique que pratique, il convient de souligner que ces espaces sont animés d'opportunités d'échanges et que ce potentiel, s'il est suffisamment informé et réactivé, pourrait favoriser les rapprochements entre Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre. Les signaux de dialogue politique actuels dévoilent la sensibilisation forte de certains États protagonistes (par exemple, l'Algérie et le Mali) à un intérêt partagé pour la stabilisation du Sahara-Sahel. Cette prise de conscience ne peut qu'aller dans le sens d'une incitation des stratégies et projets de développement à construire une relation durable avec des actions de renforcement de la sécurité. Des mécanismes restent à construire.

Il existe des pistes à travers par exemple la décentralisation qui permettrait une meilleure gestion de l'espace public. Les jumelages entre villes frontalières nord et ouest-africaines sont intéressants car ils se traduisent par un rapprochement non seulement économique mais également social revitalisant les réseaux anciens. La coopération transfrontalière économique et sociale (écoles, centres de santé, corridor de transhumance) renforce des liens de solidarité précieux pour la prévention et la gestion des conflits. Ces pistes de travail, tout en s'appuyant sur l'existant, devraient être éclairées par des études de faisabilité (comme celui du financement au sein de projets de développement d'actions de sécurité ; du financement et de la faisabilité d'opérations transfrontalières dans des espaces régis par des

législations différentes ou encore par des bailleurs dont le découpage géographique ne correspond pas à la réalité de la problématique actuelle – le Tchad étant hors de la sphère des opérations ouest-africaines, par exemple).

Ces réflexions nourriraient les stratégies de stabilisation et de développement des espaces saharo-sahéliens. Elles contribueraient à repenser la manière dont les États peuvent coopérer aux niveaux transfrontalier et transnational autour des trois défis du Sahel identifiés par l'audience : la sécurité (force des groupes armés face à la faiblesse des États) ; la gouvernance (faiblesse des budgets réservés à la justice et à l'armée) ; le développement (pauvreté, insécurité alimentaire notamment).

CONNECTER LES INDIVIDUS À TRAVERS LE TRANSPORT & FACILITER LE COMMERCE

La reconexion de l'espace saharo-sahélien avec son sud (la côte Atlantique) et son nord (la côte méditerranéenne) est une des conditions de la stabilisation et du développement à long terme. Les routes transsahariennes sont un vecteur de revitalisation pour les commerçants (le coût du transport maritime Maghreb – Afrique de l'Ouest est prohibitif alors que par exemple l'Afrique du Nord a des besoins importants en café, coton, arachide, viande, etc.), les élus locaux et les populations (la route est un puissant facteur de diversification et de développement de l'économie locale⁶). Enfin, sa construction induit en outre le creusement de nombreux puits (l'eau représente 10 % du coût d'une route transsaharienne).

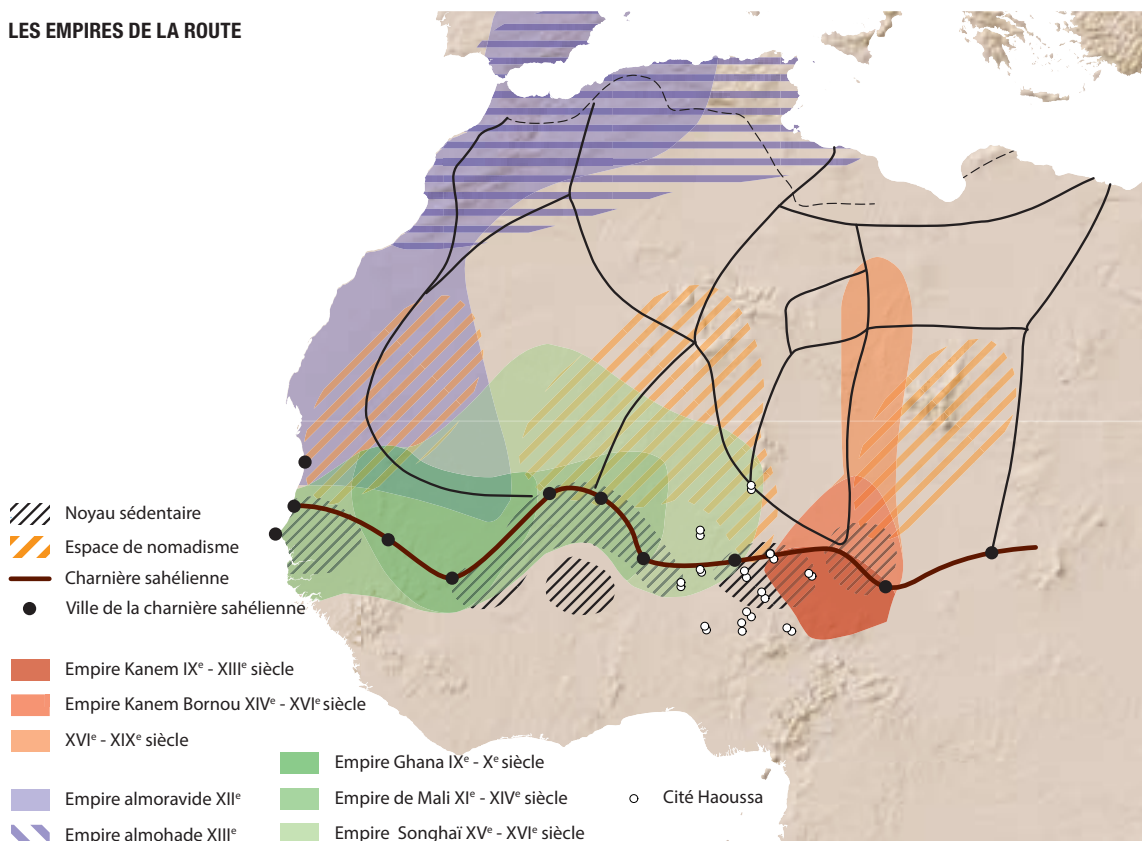
⁶ Malgré l'absence de route vers la frontière algérienne, les deux tiers de la population de la ville d'Arli ne vit pas de l'uranium mais du commerce.

Les représentants des pays traversés par la transsaharienne réunis par le CLRT examinent ces jours à venir (janvier 2014) la mise en chantier des tronçons Arlit-Assamaka (221 km) au Niger, et Ngouri-Frontière du Niger (331 km) au Tchad⁷. D'autres ambitions infrastructurelles doivent compléter les programmes routiers transsahariens ; en particulier la téléphonie mobile, la fibre optique.

Si la route et les flux traversant qu'elle suscite sont indispensables, il est également nécessaire de favoriser les flux internes et les économies locales de la zone. Cette ambition passe par d'ambitueuses politiques d'aménagement et de développement concertées du territoire et des économies locales, fondées sur la complémentarité et la coopération transfrontalière.

⁷ Financés par la Banque arabe de développement économique en Afrique (BADEA), la Banque islamique de développement (BID), la Banque africaine de développement (BAD), du Fonds de l'OPEP pour le développement international (FODI), et des Fonds koweïtien, saoudien et d'Abou Dhabi. Le CLRT, une instance créée en 1966, coordonne la réalisation du projet routier panafricain (environ 4 000 km sur l'axe Alger-Lagos). Six pays sont concernés : Algérie, Tunisie, Mali, Niger, Tchad et Nigeria. Composée d'un axe central Nord-Sud qui s'étire d'Alger à Lagos, la Transsaharienne est conçue pour desservir toute la sous-région du Maghreb et du Sahel à travers quatre branches reliant deux capitales maghrébines (Alger et Tunis) à quatre capitales subsahariennes à savoir Bamako, Niamey, N'Djamena et Lagos sur une longueur totale de 9 400 km (Source : El Wakab, janvier 2014).

LES EMPIRES DE LA ROUTE



CNRS

GAGNOL Laurent	Chercheur associé	Laboratoire PACTE – UMR CNRS 5194
----------------	-------------------	-----------------------------------

CÔTE D'IVOIRE

ACKA, Ekponon Akablan Valérie	Chargée de la planification	Ministère de l'agriculture
AGBAYA N'dja Daniel	Chef de service	Ministère de l'intégration africaine
AMAN Koko	Sous-Directeur des cultures annuelles	Ministère de l'agriculture
ANON Bertin	Directeur, productions vivrières et sécurité alimentaire	Ministère de l'agriculture
BEKE Dassys Claude	Secrétaire général du ministère d'État	Ministère des affaires étrangères
BIE LEMONKPE Hubert	SD Ministère de l'intégration	Comité d'organisation
COMOE Bernard	Directeur, planification, programmation et financement	Ministère de l'agriculture
CONDE TOURE Diénébou	Conseiller technique Ministère de l'agriculture	Comité d'organisation
COULIBALY Nouhoun	Directeur général, planificat°, contrôle des projets & statistiques	Ministère de l'agriculture
COULIBALY Nanien Dokaha	CE MINAGRI	Comité d'organisation
COULIBALY Drissa	S/D MEMAE	Comité d'organisation
DIEMELEOU A. Chantal ép. AKA	Sous-Directeur de la sécurité alimentaire	Ministère de l'agriculture
DJATO Kouakou Kra	Conseiller technique Primature	Comité d'organisation
DOSSO Mamadou	Protocole d'État	Comité d'organisation
ELIASSOU Zakarya	CE MINAGRI	Comité d'organisation
ESSE Kouadio Jean	Sous-Directeur des semences et intrants	Ministère de l'agriculture
GBA Serges	Directeur ONU institution spécialisée	Ministère d'État et des affaires étrangères
GOHOUA KEKE Olivier	Sous-Directeur, environnement et ressources naturelles	Ministère de l'intégration africaine
GUINDO Marie Claire		Ministère de la femme, de la famille et de la solidarité
KANDEL	Communication	Comité d'organisation
KOFFI Ahoutou Emmanuel	Directeur de cabinet adjoint, Primature	Comité d'organisation
KOUASSI Brédoumy		
Soumaïla Traoré	Directeur général, productions et de la sécurité alimentaire	Ministère de l'agriculture
KOUDOU Germain Gbedjeli	CE Direction des organisations africaines	Ministère d'État et des affaires étrangères
KPANGNI Kracou Barthelemy	Inspecteur Minagri	Comité d'organisation
KPEHE Djo Paul	CE Direction des organisations africaines	Ministère d'État et des affaires étrangères
MAMA Moussa	Directeur Ministère de l'intégration	Comité d'organisation
N'DRI Abdon	CE Primature	Comité d'organisation
NGUESSAN Rodrigue	Directeur de la modernisation et de la maîtrise de l'eau	Ministère de l'agriculture
OBI-BAKAYOKO Zegueta	Conseiller technique	Comité d'organisation
OUATTARA Wautabouna	Directeur général de l'intégration africaine	Ministère de l'intégration africaine
SILUE Gnénégnéry	Directeur, protection des végétaux, contrôle et qualité	Ministère de l'agriculture
SILUE Sionseligam	Directeur, évaluation des projets	Ministère de l'agriculture
SOFFO Yoboué Valentin	Ministère des ressources animales et halieutiques	Comité d'organisation
SORO Kouhonan	Directeur, Statistiques, documentation et informatique	Ministère de l'agriculture
TRA Séoulou	Conseiller technique, Primature	Comité d'organisation

Crisis Management Initiative (CMI)

EL KREKSHI Maruan	Directeur régional pour l'Afrique du Nord et le Sahel
TUULI Sui	Gestionnaire du projet

CSAO

DE DONNEA François-Xavier	Président du CSAO, Ministre d'État belge, Président de la Commission des affaires extérieures	
SOMDA T. Jean de Dieu	Représentant spécial du Président du CSAO	
BOSSARD Laurent	Directeur	Secrétariat
TREMOLIERES Marie	Chargée de programme	Secrétariat
HEINRIGS Philipp	Chargé de programme	Secrétariat
HITIMANA Léonidas	Chargé de programme	Secrétariat
PIETIKAINEN Anna	Conseiller/administrateur	Secrétariat
WANJIRU Julia	Chargée de communication	Secrétariat
HAMEL Nadia	Assistante administrative et communication	Secrétariat

EHESS

CHENA Salim Dr. en science politique, ATER à Sciences-Po Bordeaux
et Rédacteur adjoint de Dynamiques internationales IEP Bordeaux

ESPAGNE

CALVO-SOTELO Fernando Moran Ambassadeur Ambassade du Royaume d'Espagne en Côte d'Ivoire
MARTINEZ-CARO Santiago Directeur général Consorcio Casa África

ETATS-UNIS

BUZZARD Candace Directeur, bureau agriculture, environnement et commerce USAID, Ghana
OLIVEIRA Jorge Conseiller, sécurité alimentaire USAID, Ghana

FRANCE

JEANVOINE Anne-Laure Rédactrice au sein du pôle sécurité alimentaire Ministère des affaires étrangères
RECUERO VIRTO Laura Chef du pôle d'analyse économique et de la mondialisation Ministère des affaires étrangères

Institut africain de la gouvernance (IAG)

SY Ousmane Directeur exécutif

IFRI

NWAJIAKU-DAHOU Kathryn N. Chercheur/consultant INCAS Consulting
ANTIL Alain Chercheur, Directeur du programme Afrique subsaharienne

Institut Thomas More

TISSERON Antonin Chercheur associé

ISS (Institut d'études de sécurité)

THÉROUX-BÉNONI Lori-Anne Chercheuse principale

ITALIE

DI RISO Alfonso Ambassadeur Ambassade d'Italie en Côte d'Ivoire

LIBYE

BAKIR Taher A.S. Ambassadeur Ambassade de Lybie en Côte d'Ivoire
ELGHARBI Fathi M. Ibrahim Homme d'affaires

LUXEMBOURG

GOEBBELS David Premier Secrétaire Ambassade du Grand-Duché du Luxembourg, Sénégal

MALI

TOUNKARA Claude Sama Ambassadeur, Directeur Afrique Ministère des affaires étrangères & coopération internationale

MAROC

CHEKKORI Ismail Ministre plénipotentiaire Ministère des affaires étrangères du Maroc
JEBARI Mustapha Ambassadeur Ambassade du Maroc en Côte d'Ivoire

NATIONS UNIES

LE MORE Anne Conseillère et coordonnateur résident, MINUSMA Mali

NEPAD

NWALOZIE Marcel Directeur, bureau régional Afrique de l'Ouest Sénégal

NIGER

FELTOU Rhissa Maire de la ville d'Agadez
MAOULI Abdourahmane Maire de la commune urbaine d'Arlit
MOUMOUNI Adamou Chef d'Unité, opportunités économiques au Secrétariat exécutif Cabinet du Premier Ministre
de la SDS-Sahel Niger

OCDE

KECHIDA Said Conseiller Secrétariat des relations mondiales

OIF

INGUÉ Etienne Directeur de la francophonie économique (DFE)
 URAYENEZA Tharcisse Directeur régional pour l'Afrique de l'Ouest

PAM

FERRERA Gianluca Représentant Côte d'Ivoire

ROPFA

SYLLA Kalilou Secrétaire exécutif

ROYAUME-UNI

THOLSTRUP Sophie Département du développement international (DFID) Mali

RUTGERS UNIVERSITY

WALTHER Olivier Professeur assistant Dept des affaires internationales (Division of Global Affairs)

SUISSE

AMBÜHL Hansjürg Chef de division, Afrique de l'Ouest Direction de développement et de la coopération (DDC)
 EGGENBERGER Markus Conseiller régional pour le développement rural Direction de développement et de la coopération (DDC)
 SCHULER Karl Conseiller, développement rural, Division Afrique de l'Ouest Direction de développement et de la coopération (DDC)

TUNISIE

EL OUED Yassine Ambassadeur Ambassade de Tunisie en Côte d'Ivoire

UE

DEMOOR Arnaud Chef de secteur «Sahel», DEVCO Commission
 HOUBEN Union européenne
 KASKEALA Sanna Attachée politique Union européenne
 NILS Didier Chef de section, développement rural & ressources nat. Délégation, Côte d'Ivoire
 POZZI Bruno Chargé d'affaires Délégation, Côte d'Ivoire
 RÉVEYRAND DE MENTHON Michel Représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel Commission
 SEGNANA Marion Conseillère politique du rep. spécial de l'UE pour le Sahel Commission

UEMOA

DIEME Ibrahima Commissaire, sécurité alimentaire, agriculture, mines et env. Commission
 HAMADOU Seyni Directeur de l'agriculture par intérim Commission
 M'BODJ Amadou Responsable du FRDA Commission

UNION AFRICAINE

BUYOYA Pierre Haut-représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (ancien président de la République du Burundi)
 KAZADI Ntole Conseiller politique
 NIYONSABA Ambroise Représentant spécial de la Présidente de la Commission

UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

BENSAAD Ali Maître de conférences

UNOWA

SAMPSON Peter Robert Chef unité conseil en médiation/Conseiller

COLE Peter Alan Derek Consultant indépendant

